

SECTION SPORTIVE VOILE



La pratique de la voile vise à développer confiance en soi et estime de soi, ainsi que les capacités d'organisation, d'autonomie, d'effort et d'entraide.

La section sportive voile du Collège des Deux Baies est ouverte soit à des élèves déjà compétiteurs qui bénéficieront ainsi d'une préparation complémentaire et d'un élargissement de leurs compétences, soit à des élèves qui, sans être engagés dans la compétition, ont déjà des compétences en voile et auront ainsi accès à une pratique plus engagée techniquement et physiquement, tout en suivant une scolarité normale.

Intégrer une section sportive au collège et y réussir exige donc une véritable motivation, car les élèves retenus suivent le même cursus scolaire que leurs camarades auquel s'ajoute un entraînement hebdomadaire de 3 heures et la participation aux compétitions.

Un niveau scolaire correct est exigé mais c'est la motivation de l'élève, sa capacité à se dépasser aussi bien sur le plan scolaire que sportif qui seront pris en compte. Le professeur d'EPS, coordonnateur de la section sportive, assure le suivi de la scolarité des élèves.



Pour l'année scolaire 2020 - 2021, la section sportive voile est accessible aux élèves des 4 niveaux, 6 places sont disponibles pour les élèves de 6^{ème}. L'emploi du temps des classes sera aménagé de façon à permettre un entraînement hebdomadaire le mercredi de 9h30 à 12h30. En classe de 4^{ème}, il n'est pas possible de cumuler la participation à la section sportive et l'enseignement optionnel du latin.

Conditions de fonctionnement :

Le collège des Deux Baies de Carantec est situé à proximité de la mer, les élèves peuvent se rendre à pied au centre nautique en dix minutes.

Le centre nautique de Carantec héberge l'école de voile Carantec Nautisme qui emploie des moniteurs de voile diplômés d'Etat. La formation technique des élèves est assurée par deux de ces moniteurs et le professeur d'EPS coordonnateur.

Le centre nautique est équipé en vestiaires, salle de réunion, il permet de faire le point météo sur place (vue du plan d'eau, prise de repères).

L'équipement nécessaire est disponible dans les locaux de l'école de voile.

Plages horaires définies pour la section :

Il est prévu une séance hebdomadaire de 3 heures, le mercredi matin de 9h30 h à 12h30, consacrée à des entraînements de navigation encadrés par Carantec Nautisme sur 25 semaines.

Les 10 séances restantes, correspondant à la période de fermeture hivernale de l'école de voile, seront dédiées à la pratique du sauvetage sportif à la piscine de Plourin-lès-Morlaix.

Dans le cadre des activités proposées par l'A.S. du collège, les élèves participeront aux entraînements proposés pendant la pause méridienne et aux compétitions en lien avec leur activité sportive.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- brevet de natation de natation de 50 m ou attestation « savoir nager »
- fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée

Epreuve de sélection :

Pour les élèves souhaitant intégrer la section sportive voile à la rentrée 2021, **une épreuve de sélection, en navigation, est organisée le samedi 22 mai 2021, à 10 h, sur le site de l'école de voile de Carantec.** Pour plus de précisions, vous pouvez contacter le secrétariat du collège par téléphone : 02 98 67 02 38 ou par mail : ce.0290021r@ac-rennes.fr

FICHE DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE VOILE

Cette fiche est à retourner au secrétariat du collège pour le vendredi 7 mai 2021

ELEVE

Nom : Classe :

Prénom(s) :

Né(e) le : à Dépt. :

REPRESENTANTS LEGAUX

Monsieur :

Madame :

Adresse du lieu de résidence de l'élève :

.....

Téléphone :

Courriel :

PRATIQUE SPORTIVE

Etes-vous licencié(e) dans un Club de Voile ? OUI NON

Si oui lequel ?

Nom de votre entraîneur Téléphone

Niveau éventuel :

- Pratique loisir uniquement
- Pratique en stage
- Pratique en club

Détenteur du brevet de natation de 50 mètres OUI NON

Date et signatures des responsables légaux

Signature de l'élève candidat(e)

